

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

FONDATIONS

Fondations calculées selon la nature du terrain d'après l'étude de sols.

GROS ŒUVRE

Structure générale porteuse en béton armé ou en maçonnerie. Les séparatifs de logements non porteurs seront réalisés en béton, en maçonneries ou en cloisons sèches épaisseur suivant exigence acoustique.

Planchers dalles pleines en béton armé.

Façades en aggloméré de béton ou briques ou complexe métallique.

Escaliers béton armé.

Revêtement extérieur par enduit monocouche ou habillage métallique. Teintes au choix de l'Architecte.

ETANCHEITE/COUVERTURE

Etanchéité multicouche avec dalles sur plots en terrasses accessibles, selon localisations.

Couverture type bac acier ou équivalent.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Les sols scellés sont posés sur un isolant phonique et ou thermique.

Les parois en façades sont doublées par des panneaux composés d'une épaisseur de plâtre et d'un isolant thermique.

Faux plafonds en dalles dans les halls d'entrée du rez-de-chaussée.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution des pièces est réalisée en cloisons sèches 2 faces plâtre type Placopan de 50mm d'épaisseur.

Traitement hydrofuge des pièces humides.

LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

REVETEMENTS DES SOLS

Sol plastique PVC U2SP2 dans toutes les pièces des logements, plinthes bois ou PVC. Teintes au choix de l'Architecte

REVETEMENTS DES MURS

Les parois des pièces sèches ainsi que tous les plafonds sont traités en enduit projeté type gouttelette. Les pièces humides sont traitées en enduit projeté type gouttelette revêtue par une couche de peinture glycérophthalique lessivable. Teintes au choix de l'Architecte

FAIENCE MURALE

Faïences dans les salles de bains au droit du bac à douche ou système type TARADOUCHE.

Faïences ou panneaux mélaminés en crédences dans les cuisines au droit des meubles. Teintes au choix de l'Architecte

MENUISERIES INTERIEURES

Portes palières des logements à âme pleine semi-alvéolaire, acoustiques, avec serrure à trois points de fixations. Portes de distribution intérieure isoplane finition laquée d'usine.

PLACARDS :

Les placards sont équipés de portes coulissantes ou pivotantes selon dimension et de type Sogal ou Sifisa ou équivalent.

Equipement intérieur (tablette et barre penderie).

Nombre et disposition suivant plans

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries PVC ouvrant à la française ou fixe avec double vitrage isolant, volets roulants PVC ou rideaux.

EQUIPEMENT CUISINE

Les cuisinettes sont équipées d'un ensemble comprenant : une cuve avec robinetterie mitigeuse, une plaque de cuisson vitrocéramique et hotte, un réfrigérateur, un four micro-onde, un meuble bas sous évier, et meuble haut.

Pour les T1 : plaque de de cuisson 2 feux et un réfrigérateur type table top de 114 litres

Pour les T2 : plaque de de cuisson 2 feux et un réfrigérateur de 200 litres

LE CAMBRIDGE

Pour le T3 : plaque de cuisson 4 feux, un réfrigérateur de 200 litres et 1 emplacement machine à laver
Crédence en panneaux stratifiés

APPAREILS SANITAIRES

Bac à douche avec pare douche ou rideau de douche. Robinet mitigeur et douchette.

Meuble vasque équipé d'un meuble bas avec porte, une vasque, un robinet mitigeur, un miroir et une applique.

WC avec bouton poussoir, économiseur d'eau et abattant double.

ELECTRICITE

L'installation électrique est encastrée et conforme à la réglementation (Norme NFC 15-100).

Principaux appareillages prévus :

Dans les pièces principales : points lumineux commandés par interrupteurs simples ou va et vient, prises de courant, prises TV et téléphone.

. Au niveau des cuisinettes : points lumineux et prises de courant adaptées aux appareils.

. Dans les chambres (pour T2et T3), 1 point lumineux, et prises de courant,

. Dans les salles d'eau et WC : points lumineux, 1 prise de courant.

. Dans l'entrée : 1 point lumineux

CHAUFFAGE

Chauffage individuel par panneaux rayonnant et convecteur électrique ou autre suivant étude thermique réglementaire.

V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les cuisines, WC, et salles de bains.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production d'eau chaude individuelle par ballon électrique à accumulation suivant étude thermique réglementaire.

ANNEXES PRIVATIVES

PARKINGS

Parkings en RDC et sous-sol.

PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

REVETEMENTS DES SOLS

Carrelage pour les halls d'entrées et sols souples PVC U3P3 pour les circulations intérieures.

PEINTURES ET REVETEMENTS MURAUX

Parties communes : les parois des halls d'entrée et les circulations communes sont recouverts de revêtement décoratif lessivable ou toile de verre peinte.

SERRURERIE

Ensemble du hall de la résidence : menuiserie métallique suivant plans architecte.

EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

ASCENSEUR

1 Ascenseurs desservant tous les niveaux.

PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

ACCES

Entrée au bâtiment sécurisé par digicode.

PORTAIL

Portail d'accès aux parkings du RDC et du sous-sol, accès par télécommande (une commande par emplacement de parking).

LES SERVICES DE LA RESIDENCE

Laverie, espace fitness, accueil, salon.